



Syndicat Mixte
Interdépartemental
d'Aménagement
du Chéran

Envoyé en préfecture le 18/02/2026

Reçu en préfecture le 18/02/2026

Publié le 18/02/2026

ID : 074-257401984-20260209-DEC_2026_002-AR



Réf. : Marché public par délégation
Marché n° : M_2026_002

Le Président du SMIAC

- Vu le code général des collectivités territoriales article L 2122-22, L 2122 23, L 2131-2, L 5211-2 et L 5211-3,
 - Vu l'ordonnance n° 2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la commande publique,
 - Vu le Décret n°2018-1075 du 3 décembre 2018 portant partie réglementaire du Code de la commande publique,
- Vu la délibération n° D_B_002_21 du 26/02/2021 portant délégation de signature au Président pour les marchés inférieurs à 100 000€ HT,

Décision n° : Dec_2006_002

DECIDE

Article 1 : D'attribuer et de signer le marché relatif à l'opération :

Réalisation de prélèvements et analyses spécifiques de l'Observatoire du Chéran 2026

✓ Titulaire du marché :

ING'EUROP SA
26 Chemin de la Forestière
69130 ECULLY

Pour un montant total de 58 090,40 € HT pour la tranche ferme et pour les 2 tranches optionnelles dont la répartition s'établit comme suit :

Tranche ferme	48 613,50 € HT
Tranche optionnelle A	5 700 € HT
Tranche optionnelle B	3 776,9 € HT
Total	58 090,40 € HT

Article 2 : Ampliation de la présente décision qui sera notifiée à l'intéressé sera transmise à Monsieur le préfet de la Haute-Savoie.

A Alby-sur Chéran
Le 9 / 02 / 2026

Yohann TRANCHANT
Président du SMIAC



www.cheran.fr